



**l'Ameublement  
français**

Communiqué de presse  
Paris, le 21 octobre 2016

## **Une nouvelle dynamique pour les agenceurs de l'Ameublement français !**

Christophe Lalla (directeur général associé d'Atelier 78 et de Muquet) et Christian Gouret (conseiller et expert en collage et agencement) ont été élus par leurs pairs président et vice-président du groupement des agenceurs de l'Ameublement français le 11 octobre 2016.

Christophe Lalla succède ainsi à Cyriac Boulanger (AMG).



En s'engageant à la tête du groupement des agenceurs de l'Ameublement français pour les quatre prochaines années, Christophe Lalla et Christian Gouret souhaitent rendre à leur métier ce qu'il leur donne en se mettant pleinement à son service. Passionnés par cette profession aux multiples savoir-faire, ils désirent insuffler une nouvelle dynamique, en s'appuyant sur le travail collectif avec leurs confrères, pour développer l'innovation, l'international et la compétitivité des entreprises de leur secteur.

### **L'agencement, un métier actif sur plusieurs marchés**

L'agencement d'intérieur est un métier de l'ameublement avec ses spécificités, ce qui permet de le distinguer, par exemple, du métier d'industriel de mobilier de série ou de celui de menuisier. Cette profession, qui a un pied dans l'atelier et un pied sur le chantier, excelle dans la réalisation d'ouvrages sur demande pour le compte de ses clients que sont les prescripteurs et les maîtres d'ouvrage. Les agenceurs d'intérieur opèrent sur plusieurs marchés professionnels : retail, tertiaire, public, contract, loisir, culturel... et investissent de plus en plus le marché du résidentiel, notamment haut de gamme, en France et à l'international.

Les nouveaux élus vont proposer à leurs confrères agenceurs de travailler en mode collaboratif, au niveau national et régional, et d'échanger avec les autres métiers fédérés au sein de l'Ameublement français. L'objectif est d'être plus compétitif ensemble et donc de gagner des parts de marché. Ils placent au cœur de leurs priorités l'innovation technique, numérique et matériaux, l'international, la formation professionnelle, l'attractivité du métier auprès des jeunes, des enseignants et des parents, la cotraitance, la connaissance des marchés, la promotion de l'agencement français et la compétitivité de leurs entreprises, en agissant sur les questions sociales et réglementaires.

## **Christophe Lalla**

Formé chez les Compagnons du Devoir, Christophe Lalla a travaillé à tous les postes dans plusieurs entreprises de menuiserie, avant de prendre en charge le suivi commercial, financier et technique d'une clientèle internationale, d'abord chez Maleville de 1999 à 2005, puis chez Atelier 78 à partir de 2005.

Depuis 2007, Christophe Lalla est directeur général associé d'Atelier 78 et de Muquet (Carrières-sur-Seine, 78). Ces deux entreprises réalisent un CA de 7 M€ avec 45 salariés. Elles travaillent exclusivement avec des décorateurs et des architectes d'intérieur et sont spécialisées dans la menuiserie, l'agencement, l'ébénisterie d'art et les matières décoratives d'espaces résidentiels haut de gamme, de yachting et de boutiques de luxe. Leur clientèle est à Paris, Londres, Montreux, Moscou, New-York, Mascate, Doha et Dubaï.

## **Christian Gouret**

Compagnon du Devoir, Christian Gouret est titulaire d'un brevet de maîtrise de menuiserie agencement ainsi qu'un CAP de charpentier. Il a créé en 1977 la SARL Atelier de Kermadeleine (Pénestin, 56), spécialisée dans la fabrication d'éléments cintrés pour l'ameublement et l'agencement, et l'a cédée fin 2015. Christian Gouret est aujourd'hui conseiller et expert en collage et agencement.

## **A propos de l'Ameublement français**

Organisation représentative des fabricants de l'Ameublement français, l'Union nationale des industries de l'Ameublement français (Unifa) fédère tous les acteurs de l'aménagement et de l'ameublement des espaces de vie. Le projet sectoriel de l'Ameublement français, intitulé « Ambitions 2016-2021 », a reçu le soutien d'Emmanuel Macron, ancien ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique.

Ce document définit trois axes stratégiques pour les cinq prochaines années :

- gagner en compétitivité ;
- s'approprier la demande en France et à l'étranger, en s'appuyant sur l'image de marque de l'Ameublement français ;
- construire de nouveaux « business models », par l'intégration de toutes les étapes de la chaîne de valeur et des offres de service.

Adhérent de l'Alliance Industrie du Futur et membre d'Adivbois qui porte le projet des Immeubles à vivre Bois, l'Ameublement français ambitionne de devenir un secteur exemplaire de la nouvelle France industrielle.

Pour en savoir plus : [www.ameublement.com](http://www.ameublement.com)